

HORAIRES DE TIR

Association : 0745020 **USMTIR ST-DENIS-VAL**

Lieu: C.J.F

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité. Pensez à les vérifier avant la compétition.

500	Pistolet 50 mètres	Série	Jour / Heure de tir	Poste
03463451	MARGOT Benoît	S1 21 Pistolet 50m -- Fin --	vendredi 4 mai 2018 à 17:00	

HORAIRES DE TIR

Association : 0745111 **C.J.F. TIR**

Lieu: C.J.F

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité. Pensez à les vérifier avant la compétition.

500	Pistolet 50 mètres	Série	Poste
02854085	BASILLE Marc	S1 21 Pistolet 50m	vendredi 4 mai 2018 à 17:00
02502551	BOUTMARD Julien	S1 22 Pistolet 50m	samedi 5 mai 2018 à 10:00
02433823	MOINDRON Bruno	S2 21 Pistolet 50m	vendredi 4 mai 2018 à 17:00
03246665	TOURNEBISE Maxence	S1 22 Pistolet 50m	samedi 5 mai 2018 à 10:00
-- Fin --			

HORAIRES DE TIR

Association : 0745170 FRATERNELLE DE TIGY

Lieu: C.J.F

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité. Pensez à les vérifier avant la compétition.

500	Pistolet 50 mètres	Série	Jour / Heure de tir	Poste
02727916	LE GUEN Mickaël	S1 21 Pistolet 50m -- Fin --	vendredi 4 mai 2018 à 17:00	

HORAIRES DE TIR

Association : 0745274 **SMOC ST-JEAN BRAYE**

Lieu: C.J.F

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité. Pensez à les vérifier avant la compétition.

500	Pistolet 50 mètres	Série	Jour / Heure de tir	Poste
02502547	CARRE Alain	S3 21 Pistolet 50m	vendredi 4 mai 2018 à 17:00	
00894740	NIOCHE Pascal	S2 22 Pistolet 50m	samedi 5 mai 2018 à 10:00	
-- Fin --				